

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet ANALYSEUR DE SPECTRE	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-162942/A	Date 2015-10-06
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-162942	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-463-68109	
File No. - N° de dossier hn463.W8486-162942	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: De Rito, Johanne	Buyer Id - Id de l'acheteur hn463
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0332 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	DND C/O QETE WAREHOUSE 819-997-1706 RAMP # 8, ROOM C-1113 45 SACRE-CŒUR BLVD GATINEAU QC J8X 1C6 CANADA	W8486	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 101 COLONEL BY DR. ATT: Chantal Trudel QETE/NPB OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 6625-12-399-8041 ANALYZER, SPECTRUM CGCS LONG DESCRIPTION: EXTRA LONG REFERENCE NUMBER: 1314.2000.30-1309.7488.02-1309.749 4.02-1304.5606.02-1304.5612.02 Nato Item Description ANALYZER, SPECTRUM	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	NSN - NNO: 6625-15-237-2449 DIRECTIONAL POWER S CGCS LONG DESCRIPTION: SPECIAL FEATURES: PER USO SPECIFICO DELLA F.A SPECIFICATION/STANDARD DATA: B068-1120.6001.02 PROFESSIONAL/INDUSTRIAL ASSOCIATION SPECIFICATION REFERENCE NUMBER DIFFERENTIATING CHARACTERISTICS: AB068-1120.6001.02 • PURCHASE DESCRIPTION IDENTIFICATION: AB068-1120.6001.02 Nato Item Description DIRECTIONAL POWER S	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
3	NSN - NNO: 6625-01-526-7467 DIRECTIONAL POWER S	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
4	NSN - NNO: 5985-12-382-3695 DUMMY LOAD, ELECTRICAL	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 6140-12-382-5552 BATTERY ,STORAGE CGCS LONG DESCRIPTION: BATTERY ELECTROLYTE:LITHIUM VOLTAGE IN VOLTS:7,2 AMPERE HOUR CAPACITY:6,75 DISCHARGE RATE IN AMPS:2,025 TERMINAL QUANTITY:1 TERMINAL TYPE:TERMINAL STRIP CONTACT QUANTITY:2 TERMINAL LOCATION:END CELL QUANTITY:6 OVERALL WIDTH:61,2 MILLIMETERS NOMINAL OVERALL LENGTH:151,6 MILLIMETERS NOMINAL OVERALL HEIGHT:27,0 MILLIMETERS NOMINAL CHARGE INDICATOR:NOT INCLUDED ELECTROLYTE LEVEL INDICATOR:NOT INCLUDED INTEGRAL CHARGING FACILITY:NOT INCLUDED Nato Item Description BATTERY, STORAGE	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
6	NSN - NNO: 6130-12-382-5148 POWER SUPPLY CGCS LONG DESCRIPTION: OUTPUT VOLTAGE RATING:15 DC VOLTS NOMINAL OUTPUT CURRENT RATING:2 DC AMPERES MAXIMUM ELECTRICAL POWER SOURCE RELATIONSHIP:OPERATING INPUT VOLTAGE RATING:100 AC VOLTS MINIMUM AND 240 AC VOLTS MAXIMUM INPUT FREQUENCY RATING:47 HERTZ	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	MINIMUM AND 63 HERTZ MAXIMUM INPUT PHASE:SINGLE Nato Item Description POWER SUPPLY							

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	NSN - NNO: 5995-12-386-8867 CABLE ASSEMBLY, RADIO FREQUENCY CGCS LONG DESCRIPTION: CONDUCTOR QUANTITY: 1 CONDUCTOR FORM: ALL CONDUCTORS LITZ COLOR: BLACK OVERALL LENGTH: 1,0 METERS CROSS-SECTIONAL SHAPE STYLE: ROUND TERMINATION TYPE: BOTH ENDS SINGLE CONDUCTOR CONNECTOR Nato Item Description CABLE ASSEMBLY, RADIO FREQUENCY	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	NSN - NNO: 6625-12-376-7589 CASE,ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AN D MEAS CGCS LONG DESCRIPTION: COVERING MATERIAL:NYLON OVERALL HEIGHT:360 MILLIMETERS NOMINAL ADJUSTABLE LENGTH: SCHULTERGURT EINSTELLBAR POCKET DEPTH:340 MILLIMETERS HANDLE QUANTITY:1 HANDLE LOCATION:TOP AT EACH END LOCKING DEVICE:NOT INCLUDED END ITEM IDENTIFICATION:PR100 SUPPLEMENTARY FEATURES:SOFT CARRYING BAG ORION Nato Item Description CASE,ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AND MEASURING EQUIPMENT	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 6625-12-379-1713 CASE, ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AN D MEAS CASE, ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AND MEASURING EQUIPMENT	D - 1	W8486	1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
10	NSN - NNO: 6625-12-376-7565 CASE, ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AN D MEAS CASE, ELECTRICAL-ELECTRONIC TEST AND MEASURING EQUIPMENT	D - 1	W8486	1	SE	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
11	P/N 1309.6075.00	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
12	NSN - NNO: 5825-12-395-4442 RECEIVER, RADIO NAVIGATION	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	NSN - NNO: 5985-12-387-4558 ANTENNA CGCS LONG DESCRIPTION: DESIGN TYPE: STRAIGHT ELECTROMAGNETIC POLARIZATION TYPE: LINEAR OR VERTICAL FREQUENCY RATING: 20 MEGAHERTZ MINIMUM AND 3 GIGAHERTZ MAXIMUM OVERALL LENGTH: 170 MILLIMETERS NOMINAL OVERALL HEIGHT: 386 MILLIMETERS NOMINAL OVERALL WIDTH: 86 MILLIMETERS NOMINAL Nato Item Description ANTENNA	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	POWER SUPPLY CGCS LONG DESCRIPTION: NSN: P6625-20-A0M6805 IN600 DC BIAS UNIT AND VOLTAGE CONVERTER; 9KHZ TO 8 GHZ, FOR SUPPLY OF ONE ACTIVE ANTENNA, 10V TO 32V DC FOR VEHICULAR APPLICATION. Nato Item Description POWER SUPPLY	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
15	NSN - NNO: 5935-22-625-2290 DUMMY CONNECTOR, RECEPTACLE	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
16	NSN - NNO: 5865-12-392-1928 DIRECTION FINDER GROUP	D - 1	W8486	1	KT	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	<p>NSN - NNO: 6625-12-374-0116 PROBE, MAGNETIC FIELD, INTERFERENCE MEASUR CGCS LONG DESCRIPTION: FREQUENCY RATING: 100 KHZ BIS 3 GHZ SPECIAL FEATURES: STECKERNETZTEIL: 100 BIS 240 V, 50/60HZ, MIT EUROSTECKER (2 x 4 MM) UND ADAPTER FUER USA UND JAPAN TEST DATA DOCUMENT: GEM. FA. ROHDE & SCHWARZ GMBH & CO. KG (D4542) DRAWING (THIS IS THE BASIC GOVERNING DRAWING, SUCH AS A CONTRACTOR DRAWING, ORIGINAL EQUIPMENT MANUFACTURER DRAWING, ETC.; EXCLUDES ANY SPECIFICATION, STANDARD OR OTHER DOCUMENT THAT MAY BE REFERENCED IN A BASIC GOVERNING DRAWING) USAGE DESIGN: AUSGANGSPUNKT FUER DEN ENTWICKLER, NAHFELDMESSUNGEN AN EINER BAUGRUPPE DURCHZUFUEHREN, SIND MEIST GRENZWERTUEBERSCHREITUNGEN FUER DIE STOERAUSSENDUNG NACH EMV-NORMEN. DER ENTWICKLER KENNT DURCH DIE FELDDAERKEMESSUNG MEHRERE KRITISCHE FREQUENZEN SEINES GERAETES ODER SEINER BAUGRUPPE. EIN PRAKTIKABLER WEG ZUR REDUZIERUNG</p>	D - 1	W8486	1	SE	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	DER EMISSION IST DIE ANALYSE DER NAHFELDER, DAS AUFFINDEN DER QUELLEN UNO DAS ABLEITEN GEZIELTER GEGENIVLASSNAHMEN. TYPE/MODEL DESIGNATION:HZ-15 Nato item Description PROBE,MAGNETIC FIELD,INTERFERENCE MEASURING							



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NSN - NNO: 5996-12-374-2753 AMPLIFIER, RADIO FREQUENCY CGCS LONG DESCRIPTION: CIRCUIT CONSTRUCTION TYPE: ELECTRONIC FREQUENCY PER CHANNEL: 100 KILOHERTZ MINIMUM OPERATING CHANNEL AND 3 GIGAHERTZ MAXIMUM OPERATING CHANNEL OVERALL GAIN: 20,0 DECIBELS IMPEDANCE RATING PER CHANNEL: 50,0 OHMS INPUT CHANNEL IMPEDANCE RATING PER CHANNEL: 50,0 OHMS OUTPUT CHANNEL AVERAGE LIFE MEASUREMENT: NOT RATED EXTERNAL DC OPERATING VOLTAGE IN VOLTS: 6,0 MINIMUM SINGLE VOLTAGE AND 18,0 MAXIMUM SINGLE VOLTAGE EXTERNAL AC OPERATING VOLTAGE IN VOLTS: 100,0 MINIMUM SINGLE VOLTAGE AND 240,0 MAXIMUM SINGLE VOLTAGE OPERATING AC FREQUENCY IN HERTZ: 50,0 NOMINAL SINGLE VOLTAGE PHASE: SINGLE INCLOSURE TYPE: ENCASED INSTALLATION DESIGN: MODULE BASIC SHAPE STYLE: RECTANGULAR OR SQUARE SPECIAL FEATURES: MANUFACTURER/SUPPLIER LANGER EMV-TECHNIK, NOETHNITZER HANG 31, 01728 BANNEWITZ, P/N PA203 SUPPLEMENTARY FEATURES: MIT	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NETZTEIL IN KOFFER FUNCTIONAL DESCRIPTION: MIT DER ZUSCHALTUNG DES VORVERSTÄRKERS ZWISCHEN NAHFELDSONDE UNO SPEKTRUMANALYSATOR IST DIE MESSUNG VON SEHR SCHWACHEN HOCHFREQUENTEN FELDERN LEICHTER MOEGLICH. BETRIEB MIT JEDEM SPEKTRUMANALYSATOR TYPE/MODEL DESIGNATION: HZ-16 REFERENCE DATA AND LITERATURE: SPEZIFIKATION DER FA ROHDE UNO SCHWARZ Nato Item Description AMPLIFIER, RADIO FREQUENCY								
19	NSN - NNO: 6130-12-382-5230 CONVERTER, DIRECT CURRENT TO DIRECT CURRE CONVERTER, DIRECT CURRENT TO DIRECT CURRENT	D - 1	W8486	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-162942/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn463W8486-162942

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn463

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE "A"
BESOINS – LISTE DE PRIX

DESCRIPTION DES ARTICLES	QUANTITE	UNITE DE DISTRIBUTION	DESTINATION	PRIX PAR UNITE
Article 1 NIBS: N6625 NNO: N6625-12-3998041 Spectrum Analyser No. De Piece: FSH20-K15-K16-K40-K41 Les Équivalents seront considérés COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 2 NIBS: N6625 NNO: N6625-15-2372449 Directional Power Sensor FSH-Z14 No. De Piece: 1120.6001.02 Les Équivalents seront considérés COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 3 NIBS: N6625 NNO: N6625-01-5267467 Directional Power Sensor FSH-Z44 No. De Piece: 1165.2305.02 Les Équivalents seront considérés COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 4 NIBS: N5985 NNO: N5985-12-3823695 Dummy Load, Electrical FSH-Z28 No. De Piece: 1300.7810.03 Les Équivalents seront considérés COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____

ANNEXE "A"
BESOINS – LISTE DE PRIX

DESCRIPTION	QUANTITE	UNITE DE DISTRIBUTION	DESTINATION	PRIX PAR UNITE
Article 5 NIBS: N6140 NNO: N6140-12-3825552 Battery Storage, Battery Pack HA-Z206 No. De Piece: 1309.6146.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 6 NIBS: N6130 NNO: N6130-12-3825148 Power Supply, Battery Pack HA-Z203 No. De Piece: 1309.6123.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 7 NIBS: N5995 NNO: N5995-12-3868867 Cable Assembly, Radio Frequency RF Cable FS-Z320 No. De Piece: 1309.6600.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 8 NIBS: N6625 NNO: N6625-12-3767589 Case, Electrical-Electronic Test and measuring Equipment, Carrying Bag HA-Z220 No. De Piece: 1309.6175.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque	Gatineau, QC	_____

ANNEXE "A"
BESOINS – LISTE DE PRIX

DESCRIPTION	QUANTITE	UNITE DE DISTRIBUTION	DESTINATION	PRIX PAR UNITE
Article 9 NIBS: N6625 NNO: N6625-12-3791713 Case, Electrical-Electronic Test and Measuring Equipment – Carrying Case HA-Z221 No. De Piece: 1309.6181.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 10 NIBS: N6625 NNO: N6625-12-3767565 Case, Electrical-Electronic Test and Measuring Equipment – Carrying Holster HA-Z222 No. De Piece: 1309.6198.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	SE	Gatineau, QC	_____
Article 11 NIBS: N6625 NSN: _____ Strap for Carrying Holster HA-Z223 No. De Piece: 1309.6075.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC	_____
Article 12 NIBS: N5825 NNO: N5825-12-395442 Receiver, Radio navigation – Receiver HA-Z240 No. De Piece: 1309.6700.03 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC	_____

ANNEXE "A"

BESOINS – LISTE DE PRIX

DESCRIPTION	QUANTITE	UNITE DE DISTRIBUTION	DESTINATION	PRIX	
				PAR	UNITE
Article 13 NIBS: N5985 NNO: N5985-12-3874558 Antenna HE 5000 No. De Piece: 4059.2005.02 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC		
Article 14 NIBS: 6130 NNO: 6130-12-400-2443 Power Supply – IN600 No. De Piece: 4094.3004.21 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC		
Article 15 NIBS: N5935 NNO: N5935-22-6252290 Dummy Connector, Receptacle Adapter ADD17XZ3 No. De Piece: 4090.8801.02 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	Chaque	Gatineau, QC		
Article 16 NIBS: N5865 NNO: N5865-12-3921928 Direction Finder Group GPS/EL Upgrade Kit HE300UK No. De Piece: 4080.9011.02 COF: 82199 Rhodes & Schwarz Les Équivalents seront considérés	1	KT	Gatineau, QC		

ANNEXE "A"

BESOINS – LISTE DE PRIX

DESCRIPTION	QUANTITE	UNITE		DESTINATION	PRIX PAR UNITE
		DE	DISTRIBUTION		
Article 17 NIBS: N6625 NNO: N6625-12-3740116 Probe, Magnetic Field Interference Measuring Probe Set HZ-15 No. De Piece: 1147.2736.02 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	SE		Gatineau, QC	_____
Article 18 NIBS: N5996 NNO: N5996-12-3742753 Amplifier, Radio Frequency Preamplifier HZ-16 No. De Piece: 1147.2720.02 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque		Gatineau, QC	_____
Article 19 NIBS: N6130 NNO: N6130-12-382530 Converter, Direct Current to Direct Current 12 V Car Adapter HA-Z202 No. De Piece: 1309.6117.00 COF: 82199 Rhodes & Schwarz	1	Chaque		Gatineau, QC	_____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN	2
1.4 COMPTE RENDU	2
1.5 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	4
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	10
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	13
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	13
6.2 BESOIN	13
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	13
6.4 DURÉE DU CONTRAT	13
6.5 RESPONSABLES.....	14
6.6 PAIEMENT	15
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	17
6.8 ATTESTATIONS	17
6.9 LOIS APPLICABLES	17
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	17
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	17
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	17

ANNEXE « A » BESOINS – LISTE DE PRIX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 21 décembre 2015.

1.3 Dessins

Les soumissionnaires doivent contacter l'Autorité contractante par écrits avec le nom et l'adresse de leurs compagnies, ainsi que le nom d'une personne ressource pour recevoir un exemplaire des dessins du Directeur - Opérations de la chaîne d'approvisionnement (DOCA), Imprimerie nationale. Veuillez vous assurer que les demandes pour les jeux de documents techniques soient envoyées à temps, soit au moins quinze (15) jours avant la date de clôture de la réception de cette demande de propositions.

1.4 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les (quinze) 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.5 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-162942/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-162942

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn463W8486-162

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn463
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2015-09-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CUA*

Références de CUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I :	Soumission technique :	Une (1) copie papier
Section II :	Soumission financière :	Une (1) copie papier
Section III :	Attestations :	Une (1) copie papier
Section IV :	Renseignements supplémentaires :	Une (1) copie papier

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

3.1.1 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le NCAGE du produit de remplacement;
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

3.1.1.1 Produits équivalent - échantillons

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans quinze (15) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.2 Prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour chaque article de l'invitation à soumissionner pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

3.1.2.1 Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques

1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire demande un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de sa présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire PWGSC-TPSGC 450, Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, et indiquer le montant en monnaie étrangère en dollars canadiens pour chaque article pour lequel un rajustement du taux de change est demandé.
2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui Varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres coûts payés par le soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution).
4. Au moment de la soumission, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire PWGSC-TPSGC 450 pour chaque article pour lequel il veut se prévaloir de la disposition relative à la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs indiquées dans la colonne (3) devraient aussi être en dollars canadiens, afin que le montant du rajustement soit présenté dans la même devise que le paiement.
5. Aux fins de la présente disposition relative à la fluctuation du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-162942/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-162942

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn463W8486-162

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn463
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

3.1.3 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

OU

La livraison offerte est indiquée à la description de chaque article énuméré.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse;
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO.

4.1.2 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (Gatineau, QC), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable .

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par "par article".

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales du tableau 1 sont exacts et complets.

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste qu'il répond et continuera de répondre, pendant la durée de tout contrat subséquent, à un minimum de quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau 1;

Information additionnelle

Le soumissionnaire doit remplir le tableau 1 en cochant la case de chaque critère rencontré. Le Canada demande que les soumissionnaires présentent le tableau 1 avec leur soumission. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle procédure, le Canada se réserve le droit de demander le tableau 1 après la clôture de la soumission. L'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel le tableau 1 doit être fourni. Le défaut de fournir cette annexe dans les délais prévus aura pour conséquence la non-recevabilité de la soumission.

L'entrepreneur doit répondre et continuer de répondre à quatre des sept critères au cours de toute la durée du contrat.

Tableau 1

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30 % matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50 % de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certification ISO 14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-162942/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-162942

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn463W8486-162

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn463
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

6.2.1 Clause du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B4019C	Spécifications et normes militaires des États-Unis	2015-02-25
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2014-11-27

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-162942/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-162942

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn463W8486-162

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn463
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Johanne De Rito, Agente d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : (819) 420-0332
Courriel : Johanne.DeRito@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

OU

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est : (compléter à l'adjudication du contrat)

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8486-162942/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8486-162942

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hn463W8486-162

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn463
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :
(compléter à l'adjudication du contrat)

Renseignements généraux :

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Suivi de la livraison :

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat ou l'Annexe « A » \$ _____ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Paiement unique ou Paiements multiples

Clause du guide des CCUA [H1000C](#) (2008-05-12) Paiement unique

OU

Clause du guide des CCUA [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

6.6.4 Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

1. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres frais payés par la soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
2. Pour chaque article pour lequel un montant en monnaie étrangère est déterminé, le Canada assume les risques et les avantages liés à la fluctuation du taux de change, conformément à la Base de paiement. Pour ces articles, le montant de rajustement du taux de change est déterminé conformément à la disposition de la présente clause.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le montant de rajustement du taux de change sera calculé conformément à la formule suivante :

Rajustement = montant en monnaie étrangère x Qté x (i1 - i0) / i0
où les variables de la formule correspondent à :

Montant en monnaie étrangère (par unité)

i0: taux de change initial (\$ CA par unité de monnaie étrangère [p. ex., 1 \$ US])

i1: taux de change aux fins du rajustement (\$ CA par unité de monnaie étrangère [p. Ex., 1 \$ US])

Qté: quantité d'unités.

4. Le taux de change initial correspond habituellement au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions.
5. Pour les biens, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de livraison des biens. Pour les services, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada pour le dernier jour ouvrable du mois durant lequel la prestation a eu lieu. Pour les paiements anticipés, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi à la date à laquelle le paiement était dû. Le plus récent cours à midi sera utilisé pour les jours non ouvrables.
6. L'entrepreneur doit indiquer le montant total de rajustement du taux de change (soit à la hausse, à la baisse ou invariable) séparément sur chaque facture ou demande de paiement présentée dans le cadre du contrat. Dans le cas où un rajustement s'applique, l'entrepreneur doit joindre à sa facture le formulaire PWGSC-TPSGC 450, Demande de rajustement du taux de change.
7. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution), calculé conformément à la colonne 8 du formulaire PWGSC-TPSGC 450 (c.-à-d. $[i1 - i0 / i0]$).
8. Le Canada se réserve le droit de vérifier toute révision de coûts et prix en vertu de la présente clause.

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante pour attestation et paiement.
Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes
101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2
Au soin de : Chantal Trudel DLP 4-4-1-2 NPB/QETE
- c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5
Au soin de : Johanne De Rito

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*)
- e) Annexe « A » Besoins- Liste de prix

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16)(Contrat de défense)

6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	2010-08-16

6.13 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra :

- a. résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b. garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

6.14 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D5328C	Inspection et acceptation	2014-06-26
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

6.15 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :
Rendu droits acquittés (DDP) (Montréal, QC) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.16 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 1 à 19 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 1 à 19 à raison de une (1) unité par paquet.

6.17 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 780-973-4011, poste 4524

- b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282

- c) 2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt
Esquimalt (Colombie-Britannique)
Téléphone : 250-363-4963

- d) 7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Téléphone : 902-427-1441